

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

091

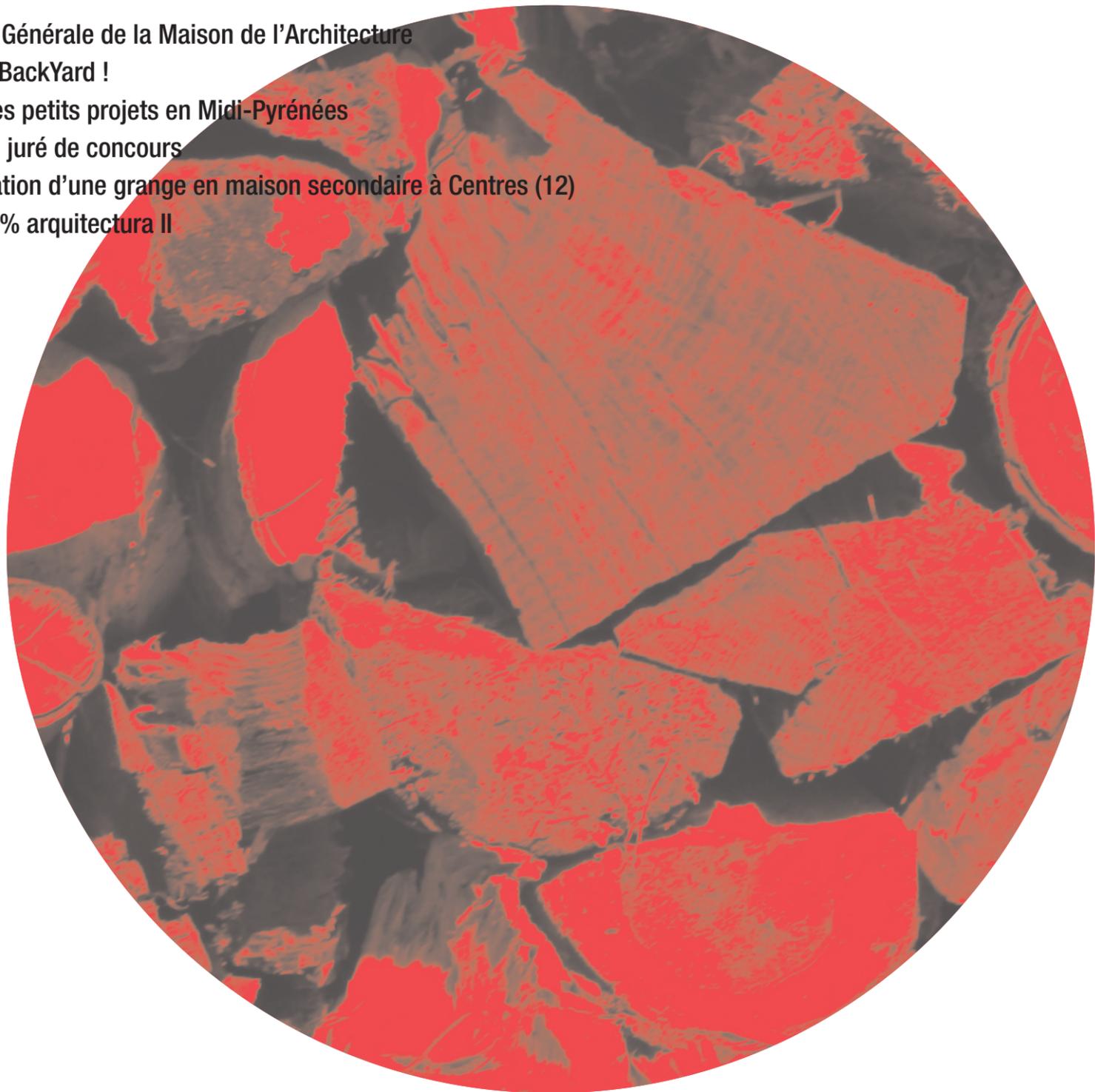
**Assemblée Générale de la Maison de l'Architecture
Built In My BackYard !**

Zoom sur les petits projets en Midi-Pyrénées

L'architecte juré de concours

Restructuration d'une grange en maison secondaire à Centres (12)

Madrid 100% arquitectura II



2,00 euros

ÉDITORIAL

Michèle de Hoÿm de Marien

Difficile d'écrire un éditorial pour présenter le cahier central de ce nouvel exemplaire de Plan Libre.

Difficile car le vernissage de l'exposition « Zoom sur les petits projets en Midi-Pyrénées » a eu lieu le 19 avril dernier. L'impression que tout a été dit tellement la soirée fut vivante, animée, passionnante. 21 projets de grande qualité présentés. Intervention de chacun des architectes, tous présents. Présence de deux Maîtres d'Ouvrage qui se sont exprimés. Un public nombreux, réactif. Beaucoup de jeunes architectes et d'étudiants présents.

Rendre compte de l'exposition ? Non, elle mérite d'être vue. Raconter la soirée ? Cela manquerait de sel.

Alors nous choisissons de retranscrire en les résumant avec soin et au mieux, nous l'espérons, les propos de chacun des intervenants. Merci à vous tous qui avez montré combien l'Architecture est une « rencontre » entre Maître d'Ouvrage, Architecte, site, talent et travail.

Sachez que le CAUE de l'Aveyron nous a déjà sollicités pour présenter l'exposition « Zoom sur les petits projets en Midi Pyrénées » conçue dès le départ pour l'itinérance en département. L'exposition « Architectures contemporaines en

Midi-Pyrénées » accrochée à la galerie du CMAV l'hiver dernier est affichée dans les locaux du Conseil Général de l'Ariège depuis le 12 mai et ce jusqu'au 26 juin prochain. Ces deux expositions produites par la Maison de l'Architecture sont particulièrement représentatives de la vitalité de l'architecture contemporaine dans notre région, aussi nous souhaitons les présenter dans chacun des départements de Midi Pyrénées.

Je profite aussi de cet éditorial pour vous informer de l'ouverture du site internet de la Maison de l'Architecture : www.maisonarchitecture-mp.org et de la présentation du travail des étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts à compter de la mi-juin à l'îlot 45.

L'Assemblée Générale de la Maison de l'Architecture se tiendra le 30 mai 2011 à 18h00. Elle est ouverte à tous, venez nombreux y participer.

Enfin, notez que nous lançons la 6^{ème} édition du Prix Architecture dont les résultats seront dévoilés à l'occasion des 25^{èmes} Rendez-Vous de l'Architecture le 1^{er} décembre 2011. Nous vous demandons d'y participer nombreux, comme vous l'avez fait par le passé, car le bilan de nos actions montre que nous ne travaillons jamais aussi bien qu'avec la « matière » que vous tous nous fournissez. Soyez-en ici chaleureusement remerciés.

ACTIVITÉS

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

www.maisonarchitecture-mp.org

La Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées aura son site internet en ligne en date du 10 juin 2011.

Retrouver l'actualité de l'association, télécharger les derniers numéros de Plan Libre, consulter le règlement du Prix Architecture Midi-Pyrénées 2001 : 06^{ème} édition, adhérer

Formation

Une journée pour appréhender la nouvelle réglementation RT 2012
Lundi 30.05.2011, de 9H00 à 17H00 à la Maison de l'Architecture

Comment faire face aux nouvelles exigences de cette réglementation thermique ?

Lors de cette journée organisée par Prodware, Delfin BRAGA, Ingénieur expert bâtiment, vous expliquera les enjeux, les objectifs et les bonnes pratiques facilitant le respect de cette réglementation. Vous pourrez également poser des questions et appliquer vos connaissances nouvellement acquises à travers une étude de cas sur le logiciel ArchiWIZARD V2. Familiarisez-vous dès à présent aux évolutions des exigences réglementaires.

Attention les places sont limitées à 20 personnes pour cette première session. Une participation aux frais de bouche de 30 euros sera demandée et validera l'inscription.

> Inscription auprès de la Maison de l'architecture Midi-Pyrénées
tél. : 05 61 53 19 89 - ma-mp@wanadoo.fr
Plus d'informations : Sandra Geri 09 79 999 775 (Prodware Toulouse)

Assemblée Générale de la MA

Le mardi 31.05.2011 à 18h 30 à L'îlot 45

Exposition

Architectures contemporaines en Midi-Pyrénées
Du 12.05 au 26.06.2011, Hall du Conseil général de l'Ariège - Foix

Le CAUE de l'Ariège accueille cette exposition produite par la Maison de l'Architecture qui présente 68 photos de réalisations architecturales produites par des architectes en Midi-Pyrénées et sélectionnées par un jury de professionnels à travers les 5 éditions du Prix Architecture. Entrée libre du lundi au vendredi de 9h à 18h.

AGENDA

Exposition

Courtoisie, exposition d'art contemporain dans les cours intérieures d'hôtels particuliers
Du 30.06 au 10.07.2011, Quartier des Carmes - Toulouse

Les hôtels particuliers font partie des biens les plus remarquables du patrimoine architectural de la ville de Toulouse. En pensant et en investissant ces lieux, Courtoisie s'intéresse aux espaces intermédiaires que représentent ces cours intérieures.

A travers cette nouvelle exposition, Point de Fuite a choisi de faire dialoguer l'architecture patrimoniale de Toulouse avec la création contemporaine. Cinq cours intérieures d'hôtels particuliers toulousains seront investies par des créations in situ pensées et réalisées par de jeunes artistes

> vernissage le 29.06.2011
www.pointdefuite.net

Exposition

La mascotte de la Cuisine
Jusqu'au 11.06.2011, La cuisine centre de création - Nègrepelisse

Cette exposition vous propose de découvrir le projet de résidence du designer Catalan Curro Claret. Ce dernier a été invité à réfléchir à ce que peut représenter une mascotte à la fois pour les habitants de Nègrepelisse et les usagers du centre d'art. Curro Claret a exploré Nègrepelisse et ses alentours, et a rencontré de nombreux habitants de tous âges afin de se saisir des identités locales. Ses entretiens et ses observations l'ont conduit à proposer une mascotte singulière prenant la forme d'un concours annuel !

www.la-cuisine.fr

Exposition

Donatien Rousseau, "Un parcours à travers le Tarn"
Du 14.05 au 10.06.2011, Musée Toulouse-Lautrec - Albi

Pour la troisième année consécutive, le musée transforme la promenade des remparts, surplombant les jardins du Palais de la Berbie, en galerie à ciel ouvert pour exposer des photographies : cette année, Donatien Rousseau y proposera un parcours à travers le Tarn. Si le paysage, représentation culturelle par nature, existe au travers de la perception visuelle qui lui donne une existence, Donatien Rousseau propose avec ce parcours à travers le département, une évocation du territoire tarnais élaborée au crible de son regard.

www.musee-toulouse-lautrec.com

Exposition

Aie et Coup 1 #, Véronique Barthe
Du 24.05 au 04.09.11 dans l'espace public à Saint Gaudens

L'œuvre poétique et graphique de Véronique Barthe, diffuse des messages personnels dans l'espace urbain. Par ses mots, cette artiste interroge le public dans ses états d'âme, ses amours, ses doutes. Ces messages exposés entre mai et septembre 2011, sous forme de bâches, affiches, stickers, seront une conversation lancée au public promeneur.

www.lachapelle-saint-jacques.com/

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100, Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication
Pierre Duffau.

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction
Bernard Cattlar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction
Pierre Bonnard, Philippe Cirque, Vincent Defos Du Rau, Jean Larnaudie, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination
Auréli Bayol.

Informations Cahiers de l'Ordre
Martine Aires.

Ont participé à ce numéro
Joseph Almudever, Sylvie Assassin, Philippe Bergès, Ellen Bestebreutje, Claude Branger, Olivier Companyo, Stéphane Deligny, Sylvie Desmond, Pierre Enjalbal, Philippe Gonçalves, Amandine Hernandez, Michèle de Hoÿm de Marien, Marylène Kerloève, Marc Laurens, Christian Lefebvre, Axel Letellier, Noël Loyau, Jean-Loup Marfaing, Yann Ouvieux, Isabelle Paoli, Fabien Pessant, Jean-Marie Pettes, Jean-Pierre Peyrières, Daniel Ponchet, Jean-Manuel Puig, Patricia Sauvagé, Charles Séguier.

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

Impression
SFI Rotative.

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : NPN, Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi, Technal, VM Zinc.w



Adhésion / Abonnement / Commande

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

○ Bulletin d'adhésion 2011

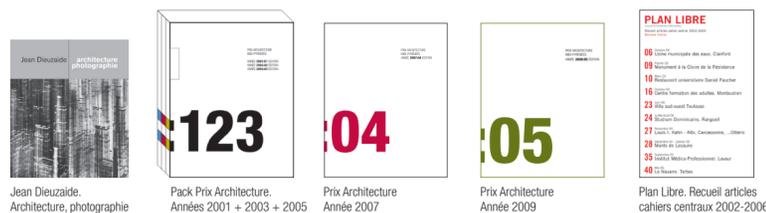
Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

○ Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

○ Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire



Nom	Prénom
Profession	Société
Adresse	
Tél.	E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :
Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

BUILT IN MY BACKYARD ! *

DE RIO DE JANEIRO À TREMBLAY SUR MAULDRE

Il est important de réaliser la situation actuelle de l'habitat individuel en France. Le phénomène de « isolation » de la maison individuelle est un témoin de l'évolution de notre société depuis le siècle dernier. Devenu aujourd'hui majoritaire dans nos zones périurbaines et rurales, il est souvent assimilé au schéma rêvé de la plupart des foyers français de classes moyennes. Mais est-ce du désir de la population qu'est né le lotissement, ou est-ce le lotissement qui a créé cette demande?

Prenons l'exemple de Rio de Janeiro au Brésil, où les favelas constituent la grosse majorité de l'habitat individuel. Quasiment toutes maisons sont construites en mitoyenneté et sont implantées en front de rue. Les habitants, « auto constructeurs » de classe populaire, ont naturellement optimisé leur espace, créé des lieux de sociabilité et conçu une architecture logique et économique. Des stratégies communautaires qui bien sûr ne suffisent pas face en l'absence d'infrastructures urbaines. On remarquera cependant qu'en l'absence de règles, habiter l'espace d'une manière dense reste un comportement « naturel ».

En France, les foyers qui habitent les lotissements et maisons promoteurs ont des limitations, les habitants ne suivent pas leur instinct et doivent suivre les règlements qui sont garantis du bien collectif. Ils habitent dans des quartiers très peu denses, avec comme schéma d'implantation récurrent, la maison en milieu de parcelle. Si l'on compare nos lotissements avec l'urbanisme sauvage d'une favela, on peut se demander lequel des deux modèles s'apparente le plus à un urbanisme durable, l'architecture pensée ou bien l'architecture sans architectes?

Le projet de recherche BIMBY (Built In My BackYard « construire dans l'arrière de ma parcelle »), initié par les architectes Benoît Le Foll et David Miet, vise à élaborer des nouvelles méthodes qui permettraient de densifier nos quartiers pavillonnaires. Il veut faire de l'habitant un acteur essentiel en faveur de la croissance de la commune. L'objectif étant de dégager de ces foyers déjà existants le potentiel pour couvrir le besoin en ressources foncières. En décembre dernier, au Tremblay sur Mauldre, commune rurale du grand Paris, une nouvelle approche pour la création de nouvelles parcelles est donc expérimentée. Ce petit village situé à une heure de Paris devait changer son ancien POS (Plan d'Occupation des Sols) afin d'établir le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme), ce fut la première commune à tenter les méthodes de BIMBY.

Une heure d'entretien avec un architecte a été offerte aux foyers volontaires, avec comme moyen technique, un ordinateur pour une modélisation 3D et une règle du jeu : proposer vos projets sur votre parcelle sans les limitations des règlements actuels.

Au début, les habitants localisent leur(s) parcelle(s) par image aérienne. Ensuite l'architecte la modélise en 3D avec les constructions existantes. Au fur et à mesure, ils projettent, à court ou plus long terme. L'intervention de l'architecte consiste alors à ouvrir des pistes : leur montrer l'avantage économique, pratique de réfléchir à son patrimoine et à son devenir, et de les faire rebondir sur la notion d'habiter un territoire.

Samedi 11 décembre 2010, 10h00. Monsieur et Madame Truchant ont plus de soixante ans, vivent dans une grande maison sur une parcelle de 1200m². Ils sont venus à l'entretien, mais préviennent qu'ils n'ont pas de projet. L'architecte modélise alors leur parcelle, puis leur habitation. Finalement ils vont demander à l'architecte de leur dessiner un petit garage sur l'avant de la parcelle. Au fur et à mesure de la discussion, ils vont alors exprimer le fait que la maison est désormais beaucoup trop grande pour eux et qu'un jardin de plus petite taille compte tenu de leur âge serait plus approprié. Leurs deux enfants habitent la capitale et l'un d'eux voudrait trouver un terrain à bâtir dans les environs pour fonder son foyer, malheureusement ajoutent-ils : « tout est hors de prix c'est impossible pour eux ». L'architecte émet alors l'hypothèse de diviser leur propre terrain pour qu'un de leur enfant vienne s'installer et alors construire une petite maison adaptée à leurs besoins futurs afin de laisser la grande maison pour la jeune famille. Un projet auquel ils n'avaient jamais songé vu que le règlement l'interdit : « on doit se mettre à 3 mètres de la limite parcellaire et il n'est pas permis dans la commune de faire une parcelle de moins de 800m² ». Mais ici on oublie les limitations, on veut démontrer dans cet exercice que trop de règles engendrent des non-sens urbanistiques.

En réalisant un entretien au cas par cas, le médiateur, ici architecte, ouvre des pistes, conseille et fait réagir. Il est étonnant de voir comment d'un simple entretien, les a priori que l'on croyait solides, comme le refus d'habiter en mitoyenneté ou de construire en front de rue, se dissipent alors. Les habitants eux-mêmes se retrouvent responsabilisés et soucieux du devenir étiq et esthétique de leur commune. Ils regrettent pour la majorité d'entre eux la fermeture des commerces de proximité, le phénomène de cités-dortoirs, où plus personne ne connaît son voisin, et la perte d'utilisation de matériaux locaux comme caractéristiques architecturales d'un lieu. Beaucoup aussi, il est important de le souligner, sont particulièrement intéressés par l'avantage financier d'une telle opération, à savoir, la valorisation de leur patrimoine ou de leur terrain nu aux abords du village. Un tri est donc nécessaire, car les projets des habitants caractérisent bien évidemment souvent leurs intérêts individuels et n'aboutissent donc pas forcément tous à l'intérêt collectif.

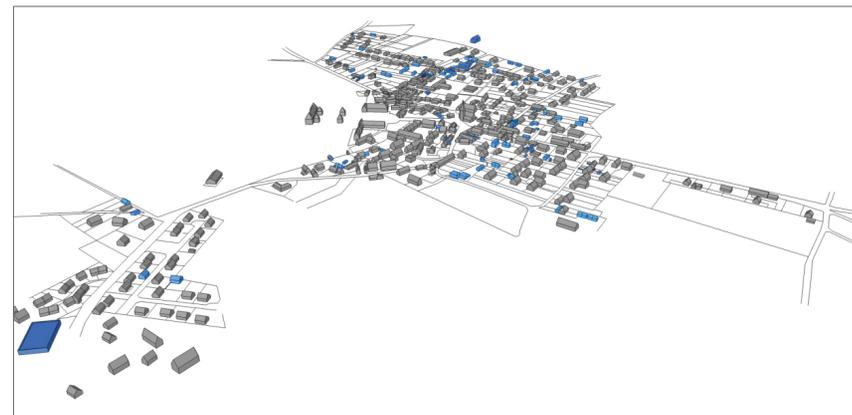
Un plan général de la commune a été réalisé avec tous les projets proposés. Et, en ne conservant que les projets

dits « de densification dans une zone déjà urbanisée », la commune avait largement trouvé l'approvisionnement en nouvelles parcelles nécessaires pour les trente prochaines années.

La participation des foyers constitue alors davantage un manifeste en faveur de l'assouplissement et du remaniement du futur plan local d'urbanisme. Elle démontre qu'il est possible de mettre en place un urbanisme participatif qui offre à la commune de réelles opportunités de densification, jusqu' alors impossible sans la concertation avec les habitants. À terme, on pourrait imaginer les règlements d'urbanisme comme des « gardes fous » et confier la gestion de la croissance d'une localité à une équipe de conseil compétente.

Le programme BIMBY vise à « densifier et humaniser » nos quartiers pavillonnaires pour faire de ces lieux des territoires d'urbanité. S'il est plus facile d'imaginer la transformation d'une favela délaissée et dangereuse en un quartier bohème attractif et prisé des artistes, il est par contre plus difficile de penser que nos lotissements se densifient afin de créer cette continuité du « centre », urbaine et communautaire. Cependant il est important d'y songer et de ne pas laisser nos a priori poser des barrières. Les habitants du Tremblay sur Mauldre ont été là pour le prouver, la population nous offre les opportunités, reste aux politiques de se donner les moyens pour agir, et aux architectes de remplir cette nouvelle fonction, médiateur et conseiller au service de la commune.

Amandine Hernandez, architecte



Pour plus d'informations : www.bimby.fr

* Construis dans ma cour !

Zoom sur les petits projets en Midi-Pyrénées

La Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées propose de mettre en lumière vingt et un projets de moins de 600 m² à travers l'exposition intitulée « Zoom sur les petits projets en Midi-Pyrénées ». Les réalisations présentées, construites dans les années 2000 sur les huit départements de la région Midi-Pyrénées, ont été remarquées à l'occasion d'un appel à projets auquel de nombreuses agences d'architecture ont répondu, certaines pour la première fois. Un véritable esprit d'enthousiasme en est ressorti, pour cela nous remercions tous les participants.

Le 19 avril dernier à l'occasion du vernissage de cette exposition, toujours en cours à L'îlot 45, les architectes ont présenté tour à tour leur projet et démontré, s'il fallait encore s'en convaincre, combien l'architecture s'exerce dans des domaines variés voire inattendus. Les vingt et une réalisations ainsi proposées en lecture dans ce reportage, confirment également que les architectes se saisissent avec talent, engagement et imagination de projets de toutes tailles dans une recherche toujours renouvelée et adaptée au sujet. Finalement il n'y a pas de petits projets. Reste l'Architecture.

Michèle de Hoÿm de Marien

Résumé mettant en évidence le contenu des propos tenus à l'occasion du vernissage de l'exposition « Zoom sur les petits projets en Midi-Pyrénées ».

Les maisons qui sont exposées ici se situent toutes dans des sites remarquables, dans des sites naturels magnifiques ; on comprend bien que le travail s'est appuyé sur la qualité du site. Au-delà du problème de l'intégration ou non à un contexte, y a-t-il une démarche spécifique à la conception d'une maison individuelle ?

1 - Sylvie Desmond : Autrefois, l'habitat rural correspondait à un usage, c'était un outil pour l'homme. Aujourd'hui, le nivellement sociologique et culturel fait qu'il n'y a plus de réelle différence entre l'habitat en milieu rural et l'habitat en milieu urbain, si l'on exclue la relation au paysage. J'aime l'idée de relation filiale entre le bâtiment et le paysage, l'idée de cette chose qui est là parce qu'elle doit l'être, singulière, mais naturelle. Ici, l'habitat sort de terre, tout en intégrant l'idée de transparence, l'idée d'un paysage extérieur entrant dans la maison, et d'un espace intérieur sortant dans ce paysage.

2 - Jean-Pierre Peyrières : Pour moi, la maison individuelle est un retour, puisqu'avant de travailler avec Jean-Pierre Estrampes sur des projets importants, je me suis consacré à mes débuts, et ce durant sept ou huit ans, à la maison individuelle. Il n'y a pas de démarche spécifique à la conception d'une maison individuelle : la recherche de l'harmonie, de la fonctionnalité des choses, l'intégration dans des lieux différents, et la réponse à des besoins spécifiques sont les mêmes que pour une maîtrise d'ouvrage publique. La véritable différence réside dans le fort rapport de connivence entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage, entre l'architecte et les personnes qui veulent créer leur lieu de vie.

3 - Ellen Bestebreurtje : Je souhaite rebondir sur la dernière remarque faite par mon confrère. La particularité de la maison individuelle, c'est principalement le rapport, à la fois très enrichissant et très contraignant, qu'il y a avec le maître d'ouvrage, qui est aussi l'utilisateur du projet qu'on élabore. Tout le projet est alors une réponse aux manières de vivre des gens, à ce qu'ils envisagent pour leur maison, leur jardin, influant sur l'implantation, le rapport au sol ou aux espaces extérieurs. Au terme de discussions, d'échanges intenses, il est réellement taillé sur mesure pour le client. Ici, par exemple, l'utilisation de pilotis découle en partie du souhait des clients de pouvoir choisir de descendre dans le jardin ou non, et ainsi ne pas obligatoirement tondre le gazon à leur arrivée, et préférer le simple contact visuel et olfactif avec le paysage.

Construction d'une maison individuelle

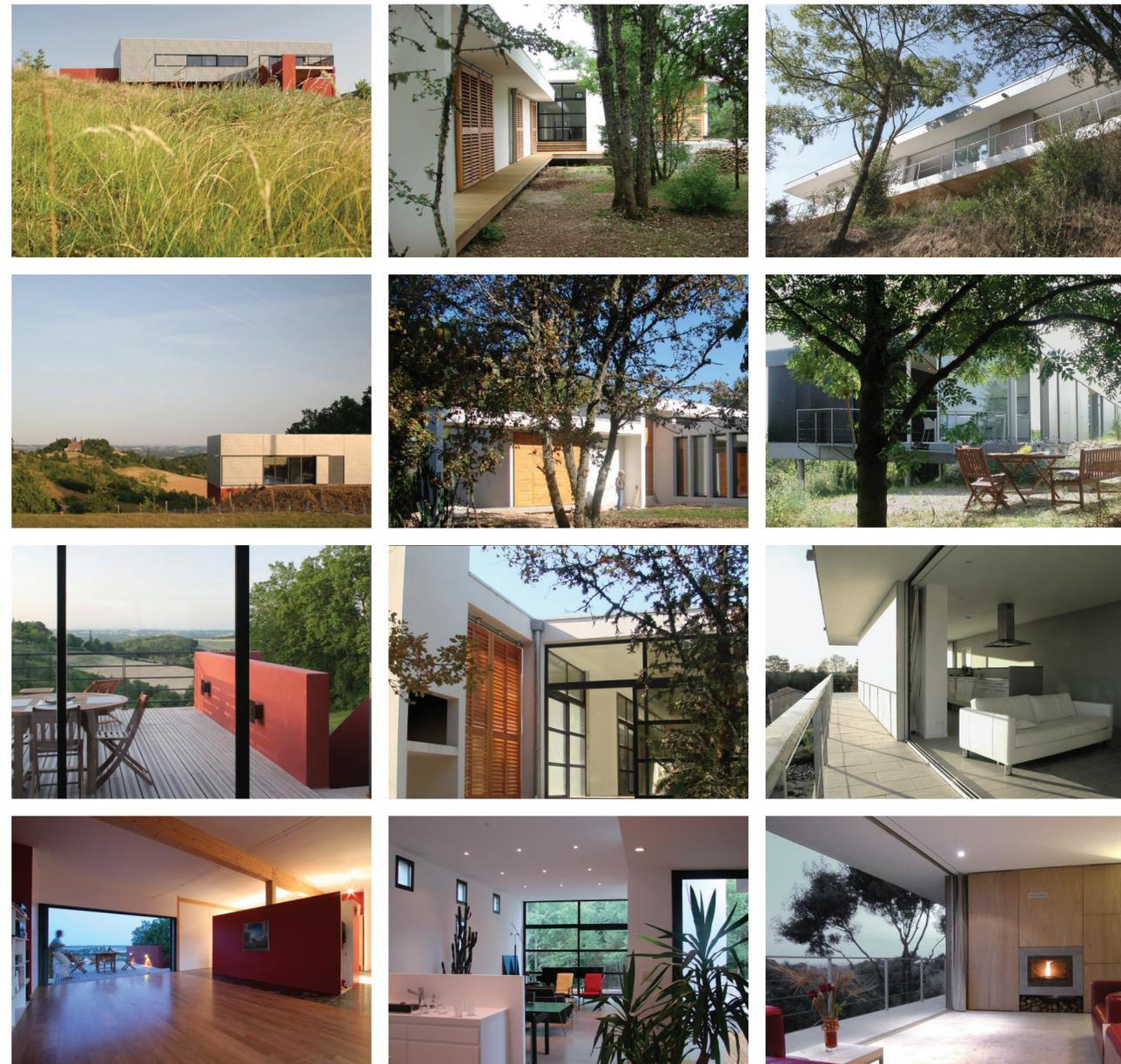
Maître d'ouvrage : Privé / Architecte : AR.TE.US (Sylvie Desmond)
 Bet structure : A3c
 Lisle sur Tarn (Tarn) / Livraison : 2006 / Surface : 230 m²
 Crédit photos : Oles yeux carrés

Maison du causse Lotois

Maître d'ouvrage : Privé
 Architectes : Architecture du T. (Jean-Pierre Peyrières)
 Lugagnac (Lot) / Livraison : 2008 / Surface : 177 m²
 Crédit photos : ©architecte

Maison de vacances

Maître d'ouvrage : Privé
 Architectes : bonbonArchitecture (Ellen Bestebreurtje / Jaap Udemä)
 Mouzens (Tarn) / Livraison : 2006 / Surface : 180 m²
 Crédit photos : ©architecte



4 - Stéphane Deligny : Quand on travaille sur une maison individuelle, on est dans un plaisir partagé. La maison individuelle, c'est l'expérimentation première de l'architecture, c'est-à-dire que c'est le premier moment où les gens peuvent nous faire confiance. Quand on rencontre quelqu'un, on lui demande simplement : « Qui es-tu ? D'où es-tu ? ». La question « D'où es-tu ? », induit tout un imaginaire lié au paysage. Ce qui m'inquiète aujourd'hui, c'est que les gens ne prennent plus conscience qu'ils habitent un lieu, et que c'est le terroir qui nous anime. Les gens achètent des maisons lambda chez des constructeurs, et elles occupent de plus en plus le paysage. On étale ce paysage de manière unanime d'après une image identique dans tous les pays. Il faut avoir une réflexion quant à cette occupation, une réelle mobilisation afin de ne pas perdre ce paysage, et de lui redonner du sens, de redonner du sens à l'architecture.

La réhabilitation et l'extension d'une maison de ville dans un tissu existant supposent-elles une réflexion particulière ?

5 - Daniel Ponchet : Toute intervention dans un tissu existant doit bien sûr faire l'objet d'une réflexion particulière. Il est nécessaire de s'imprégner de la typologie des quartiers et du cœur de ville, de ses spécificités, afin de tenter d'apporter une réponse architecturale qui soit dans la continuité d'une évolution liée à de nouveaux besoins, à de nouvelles manières d'habiter, et donc à de nouvelles techniques de construction et de mise en œuvre des matériaux. Le tissu urbain s'est façonné, modifié, transformé dans le temps, du fait des mutations et des renouvellements des générations, des interventions sur les bâtis. Il faut prendre en compte ces évolutions, marquer son époque, mais sans pour cela créer une rupture. Le parti architectural résulte à la fois d'une réponse au programme, et d'un souci d'intégration dans un tissu existant très hétérogène, et caractéristique des quartiers anciens résidentiels. J'ai donc réalisé une extension cubique en bois, en rupture architecturale avec les constructions environnantes, mais qui, par sa volumétrie et son implantation, ne crée pas d'agression visuelle, et s'intègre bien dans le bâti existant. La petitesse de la parcelle a induit la conservation partielle de la partie existante, et la réalisation d'une extension compacte, qui permet à la fois une économie de terrain et une économie d'énergie, avec une rationalisation des

espaces intérieurs, centralisés autour d'un poêle à bois, mais également très ouverts.

Est-il plus difficile de construire pour soi que pour un tiers ?

6 - Marylène Kerlovéou : Nous étions Place Nationale à Montauban, dans le XVII^{ème} siècle, et nous étions locataires. Notre maître d'ouvrage a préféré s'installer, être propriétaire, et construire son agence quelque part. Il est difficile de construire dans un centre ville, et nous avons trouvé par chance, un terrain boisé en zone industrielle, si bien que c'est exactement ce que l'on cherchait. Donc le maître d'ouvrage nous a demandé de construire rapidement dans un budget serré, et ça a été un véritable plaisir de faire ça pour lui.

Réhabilitation et extension d'une maison de ville

Maître d'ouvrage : Privé / Architecte : Daniel Ponchet
 Toulouse (Haute-Garonne) / Livraison : 2010 / Surface : 155 m²
 Crédit photos : ©Yohann Gauzard

Agence d'architecture

Maître d'ouvrage : SCI Maltrough
 Architectes : Louis Kieken & Marylène Kerlovéou
 Montauban (Tarn et Garonne) / Livraison : 2009 / Surface : 240 m²
 Crédit photos : ©architectes

Maison Deltort-Monsang

Maître d'ouvrage : Privé / Architectes : Stéphane Deligny
 Cambon-lès-lavaur (Tarn) / Livraison : 2004 / Surface : 160 m²
 Crédit photos : ©Arnaud St-Germès



7 - Philippe Gonçalves : La réponse n'est pas évidente, car nous avons dû endosser toutes les casquettes sur ce projet : comme concepteurs, comme utilisateurs, comme maître d'ouvrage, et même une bonne partie comme exécutants. Nous nous sommes particulièrement attachés tout au long de ce projet à ne pas tomber dans le compromis pour garder la force de ce projet tel qu'on l'avait imaginé en tant que concepteur, mais aussi en tant qu'utilisateur. A plusieurs moments nous avons été frustrés de manquer d'un regard critique et d'un avis extérieur. Nous avons donc été amenés à consulter des confrères, des paysagistes... pour avoir justement ce regard extérieur et critique dessus, et ainsi avancer positivement. Aujourd'hui, le bâtiment fonctionne depuis un peu plus d'un an, et est assez fidèle à l'image que l'on en avait.

Agrandir un bâtiment que l'on a soit même construit, est-ce que cela pose des questions particulières ?

8 - Patricia Sauvagé : C'est une question intéressante car c'est plutôt rare qu'un maître d'ouvrage missionne à nouveau un architecte qui a déjà fait un bâtiment. Cela pose des problèmes partout, surtout lorsque l'architecture est relativement marquée. Sur des grands sites universitaires, il est intéressant de faire intervenir plusieurs architectes ; mais sur un bâtiment plutôt petit, ce n'est pas intéressant de s'adresser à un architecte différent, parce qu'il se sent obligé de marquer son site. Pour ce projet, il a paru évident au maître d'ouvrage, le CROUS de Toulouse, de nous contacter pour réaliser la brasserie, bien qu'il ne s'agisse pas du même que pour l'IUT du Gers, ce qui compliquait un peu la chose. Le bâtiment de l'IUT, installé sur un terrain boisé pentu, est en long, et s'assoit sur des socles étagés dans le sens de la pente. Il s'agissait donc de s'immerger dans cette architecture, en suivant deux principes : d'une part, s'installer tout à fait en bas du site, tout en s'enterrant complètement, de façon à créer un nouveau socle horizontal, végétalisé et d'autre part s'adosser au mur de béton blond de l'IUT, en levant le restaurant contre le bâtiment existant.

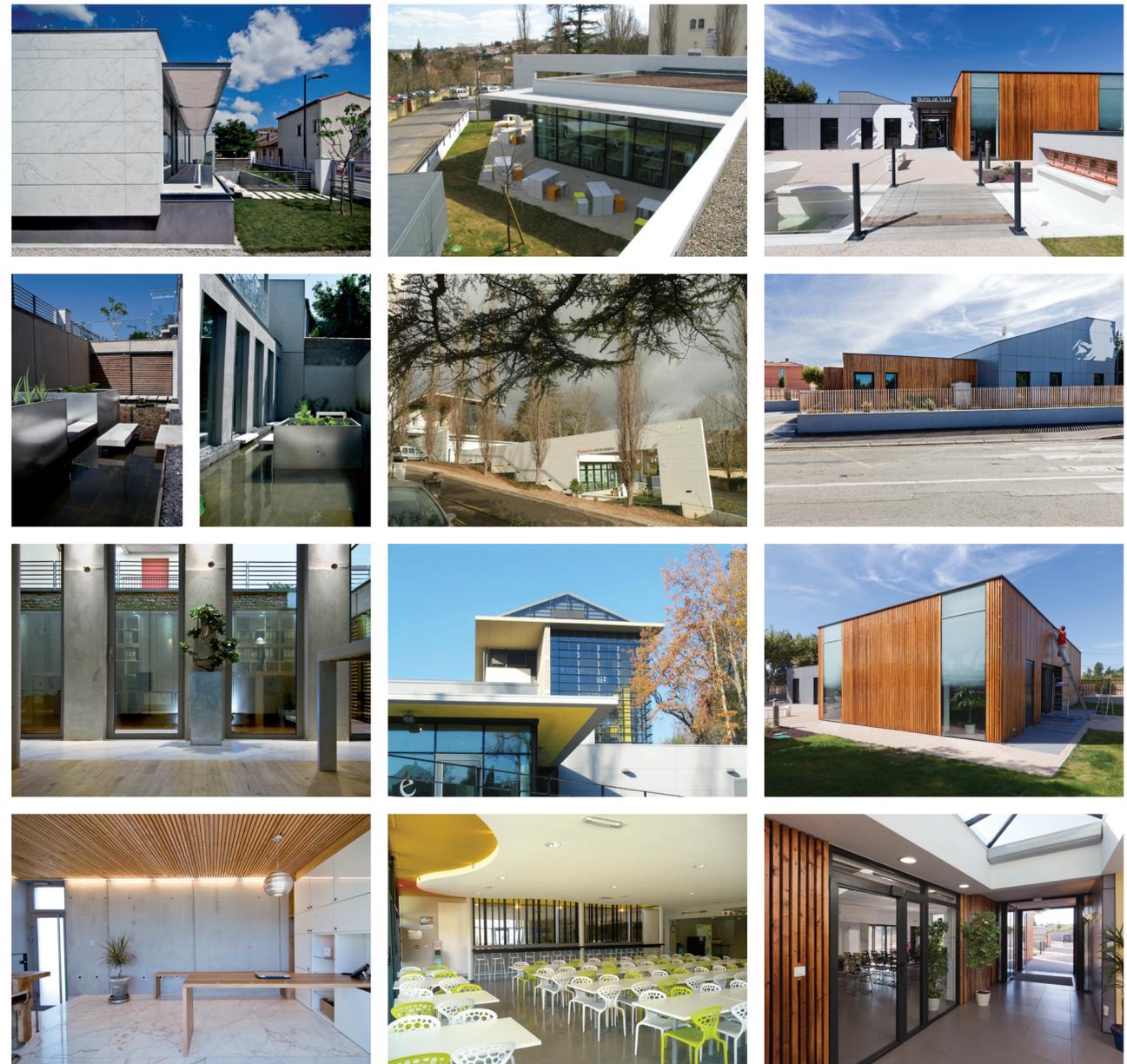
Réhabiliter, agrandir, redonner une image publique à la Mairie de Fonbeauzard, malgré une surface modeste : comment s'y prendre ?

9 - Axel Letellier : Fonbeauzard est une ville-dortoir qui n'a pas de centre ville. Elle est composée d'une succession de lotissements datant des années cinquante à quatre-vingt. Auparavant, La Mairie était repérable par la très grosse inscription « Hôtel de ville » sur les quatre façades. Ce bâtiment avait besoin d'être agrandi. Le projet devait donc être à la fois emblématique et visuel, repérable, et à la fois durable. En réutilisant la maison existante, construite en matériaux lourds mais non-isolée, comme beaucoup de bâtiments de cette époque là, nous avons obtenu deux qualités essentielles : refaire de l'architecture et de l'aménagement urbain, et traiter les problématiques d'isolation. Le parti a donc été de ré-habiller l'ensemble du bâtiment par l'extérieur, en traitant deux entités : l'une en bardage bois, et l'autre en Fundemax (composite gris). Enfin, pour que le bâtiment soit perçu comme public, sans pour autant réutiliser les inscriptions précédentes, la Marianne a été prise comme sigle et placée sur le bardage. Le pari de créer un référent urbain dans un ensemble de lotissements sans centre a de ce fait été gagné.

Agence d'architecture
Maître d'ouvrage : SCI les Jardins d'Adonis
Architectes : Seuil Architecture (Leslie & Philippe Gonçalves)
Paysagiste : Inaki Dachary
Toulouse (Haute-Garonne) / Livraison : 2010 / Surface : 120 m²
Crédit photos : © Geneviève Gélinas

Brasserie universitaire
Maître d'ouvrage : CROUS Toulouse
Architectes : Atelier Sauvagé Ducasse Harter / BET général : SNC Lavallin Auch (Gers) / Livraison : 2010 / Surface : 574 m²
Crédit photos : © Architectes

Réhabilitation et extension d'une Mairie
Maître d'ouvrage : Mairie de Fonbeauzard / Architecte : Lexa Conception (Axel Letellier) / BET général : Pujol / Economiste : Cabinet Le Douarin Fonbeauzard (Haute-Garonne) / Livraison : 2010 / Surface : 510 m²
Crédit photos : © Jacques Spierpinski



Comment aborder un projet de petite taille à qui l'on veut donner une grande présence ?

10 - Christian Lefebvre : La question n'était pas tant de faire quelque chose d'original ou non, le bâtiment à l'arrière, que nous avions réalisé, étant déjà suffisamment présent. Il s'agissait plutôt de concevoir un bâtiment qui soit de la même qualité, du même matériau, mais avec une forme différente, tant pour une question d'échelle que pour éviter l'effet « miniature » de l'autre. On obtient donc un objet différent qui, passe dessous et se glisse sous le bâtiment existant.

Extension et reconstruction du foyer LEPA
Maître d'ouvrage : Région Midi-Pyrénées / COGEMIP
Architectes : Christian Lefebvre avec Joseph Almudever
BET général et économiste : INGEROP Sud-Ouest
Saint-Gaudens (Haute-Garonne) / Livraison : 2010 / Surface : 119 m²
Crédit photos : © Architecte

Extension et reconstruction du groupe scolaire Vedel
Maître d'ouvrage : Mairie de Saint Paul Cap de Joux
Architecte : If architecture (Jean-Marie Pettes) / Bet structure : Terrel
Bet fluides : Math Ingénierie / Economiste : Jean-Marie Chertemps
Saint Paul Cap de Joux (Tarn) / Livraison : 2010 / Surface : 435 m²
Crédit photos : © Sandra Bernard

Le projet, manifestement, a un objectif environnemental, et d'économie d'énergie. Il affiche une profonde réflexion architecturale ; pouvez-vous nous en parler ?

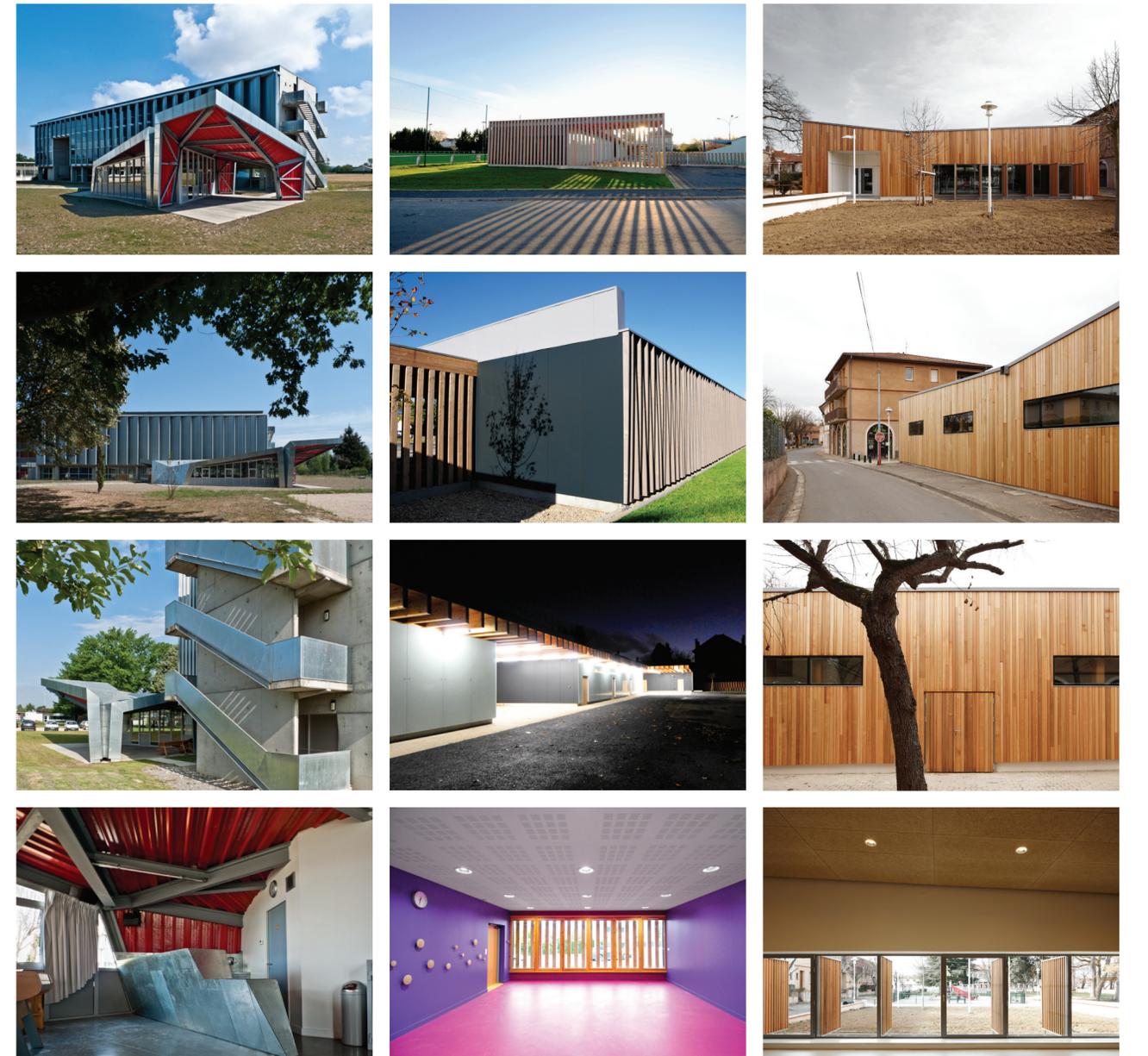
11 - Noel Loyau, 1^{er} adjoint au Maire : Le groupe scolaire Vedel à Saint-Jean-Cap-de-Joux était composé de préfabriqués datant des années soixante, et qu'il fallait remplacer. Le premier objectif a été d'inscrire le nouveau bâtiment dans un environnement un peu particulier : d'un côté, le stade, de l'autre, un bâtiment construit il y a dix-sept ans. Le second objectif consistait en la création d'un bâtiment qui ne coûte que très peu en énergie et en fonctionnement. Ce sont les deux critères principaux qui ont guidé notre démarche.

Jean-Marie Pettes : la commune souhaitait que cette réalisation soit exemplaire en matière d'éco-responsabilité constructive et performance énergétique (« le fer de lance » du canton en la matière). Très peu au fait des techniques, coûts (investissement et exploitation) et performances, nous lui avons fourni une grille estimative détaillée par énergie qui lui a permis de se positionner et d'engager et assumer des choix hardis. La géothermie profonde était l'option la plus chère à l'investissement mais la plus économique à 20 ans en coût global et celle au plus faible impact écologique.

Le niveau BBC a été choisi très rapidement et l'option photovoltaïque retenue au final conduit à équilibrer le bilan des énergies consommées par le bâtiment qui a donc une empreinte «énergie» nulle.

12 - Isabelle Paoli et Fabien Pessant : L'approche environnementale a effectivement été particulièrement réfléchie dans la conception de ce bâtiment. Ce travail était d'autant facilité car le programme était simple et précis et nous étions accompagnés dans nos réflexions par un assistant en maîtrise d'ouvrage HQE. Le but premier a donc été de répondre à ce programme, en validant, à chaque phase de conception, les options choisies en fonction des objectifs de départ. La seconde intention a été de travailler soigneusement l'intégration dans le site, avec notamment une ouverture maximale du bâtiment vers le parc arboré. Le bâtiment est isolé par l'extérieur et nous avons opté pour un bardage en red-cédrar. L'intérieur du bâtiment est réalisé avec plusieurs matériaux riches, comme du caoutchouc coulé, ou encore de la fibre de bois.

Rénovation du « préau couvert »
Maître d'ouvrage : Mairie de Villeneuve-Tolosane
Architectes : Isabelle Paoli avec Fabien Pessant / BET fluides : Technisphère Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne) / Livraison : 2010 / Surface : 340 m²
Crédit photos : © Sylvain Mille



Ce projet montre un engagement total pour la sauvegarde d'un bâtiment. Quelle démarche spécifique vous a-t-elle amené à proposer cette rénovation, cette réappropriation ?

13 - Claude Branger : Deux aspects intéressants dans ce projet. Le premier était d'installer un espace d'informations, de communication à destination du public traitant des nombreux patrimoines locaux : le patrimoine médiéval, le patrimoine hydraulique, avec les nombreux barrages dans la vallée, le patrimoine pastoral, avec les oris, les petites constructions en pierre sèches... Le second, tout aussi intéressant, était de requalifier un bâtiment laissé à l'abandon, autrefois coupé en deux par le passage d'une route, et refermé par un vaste pignon en terre cuite. Pour la conception de ce projet, nous avons décidé de simplement garder les façades en pierre, et de travailler avec des matériaux locaux, à savoir le bois, le métal et le verre.

Musée des Patrimoines « Le Barri »

Maitre d'ouvrage : Mairie d'Auzat
Architectes : SCP d'Architecture Branger & Romeu
Auzat (Ariège) / Livraison : 2007 / Surface : 506 m²
Crédit photos : ©Sylvain Mille / Passevue

Vous dites de ce projet qu'il est avant tout « un Maître d'Ouvrage qui a misé sur une jeune agence ». En quoi cela a-t-il influencé votre travail, et comment ?

14 - Charles Séguier et Olivier Companyo : Ce n'est pas tant cela qui a influencé notre travail, mais d'avantage les nombreuses contraintes liées au site : l'immeuble se situe dans le centre ville de Toulouse, ce qui implique une certaine vigilance des ABF, le métro passe au-dessous... En outre, c'était un des premiers projets de l'agence, ce qui a été l'occasion de mettre en place une méthode de conception. Toutefois, le maître d'ouvrage nous a fait confiance, ce qui est rare pour de jeunes agences. Aujourd'hui, beaucoup de maîtres d'ouvrages publics ont du mal à faire confiance à de jeunes agences, et c'est un vrai problème. Il apparaît en effet très compliqué de démarrer une activité.

Réhabilitation d'un immeuble de bureau et de logement

Maitre d'ouvrage : Privé / Architectes : Ping Pong Architectures (Séguier Charles - Companyo Olivier) / BET structure : Terrell-Maurette / Economiste : Alayrac SA / Acousticien : Gamba Acoustique Toulouse (Haute-Garonne) / Livraison : 2010 / Surface : 346 m²
Crédit photos : ©Sylvain Mille / Passevue

Le texte de présentation de ton projet est infiniment poétique, sa réalisation aussi. Est-ce le sujet qui t'as inspiré, ou bien le lieu d'implantation, ou autre chose ?

15 - Philippe Bergès : Certainement les deux. Tout d'abord, le lieu d'implantation. C'est une chance rare de pouvoir construire dans un parc urbain, poumon vert de la ville. En réponse à ça, soulever la prairie et glisser dessous un livre-bâtiment était pour moi l'évidence : celle du respect du lieu, et celle de la singularisation d'un bâtiment. Un bâtiment public comme marque-page du livre qu'est la ville, mais aussi un bâtiment autiste refermé sur lui-même, comme un livre qui s'ouvre et se referme. La deuxième source d'inspiration, bien entendu, c'est le livre : sa reliure, enveloppe du bâtiment, où le dos en acier corten rappelle le cuir ; ses pages blanches, qui deviennent tranches de béton ; son contenu-texte, son intérieur, fait de couleurs, transparence, vie, joie, lumière, s'opposant à la rigueur de l'enveloppe reliure. Et enfin, le « y », omniprésent dans le projet, vingt cinquième lettre, voyelle dernière. Dans le cadre du 1% artistique, nous avons travaillé avec Violaine Lavaux, sculpteur et plasticienne qui nous a fait découvrir le Cooksonia Caledonica, plante fourchue en forme de « y » dont ne subsiste que la trace fossile et qui peut être considérée comme la première écriture qui ait été trouvée.

Construction d'une bibliothèque

Maitre d'ouvrage : Figeac Communauté / Architecte : Philippe Bergès / Bet structure : CEI / Bet fluides : Maurice Nouailles / Economiste : Audrey Viguiard (PhBa)
Capdenac (Lot) / Livraison : 2010 / Surface : 489 m²
Crédit photos : ©architecte

Avez-vous ressenti une responsabilité particulière à construire dans ce paysage remarquable ?

16 - Pierre Enjalbal : On ne peut que répondre oui. Ce projet de gîtes est une commande d'une toute petite commune de l'Aveyron qui souhaitait installer un équipement touristique sur un terrain au bord du Viaz, derrière le stade de foot. L'idée était de construire de vraies maisons plutôt que deux bungalows afin de les transformer en maisons d'habitation si l'activité de gîtes ne fonctionnait pas. Certes, le site était imposé, mais il y avait une vraie responsabilité pour répondre à ce questionnaire-là. La chance de ce projet, aussi, est que ce terrain est en contrebas dans la vallée, dans le Ségala : ce sont de grands plateaux avec des vallées très encaissées, donc les constructions ne sont vues qu'in extremis. En termes d'architecture, nous ne voulions utiliser que des formes déjà présentes dans le paysage. Le long de la route, il y a une enfilade de granges, dont les gîtes reprennent exactement la volumétrie, ce qui correspond à une réponse très simple. Une autre volonté était de faire un projet très économique ; on a donc très peu de fenêtres au nord et à l'ouest, des fenêtres à l'est, et des pignons ouverts sur le paysage, afin de profiter au maximum du paysage sans se gêner les uns les autres.

Construction de deux gîtes communaux

Maitre d'ouvrage : Commune de Saint Just sur Viaz / Architectes : Pierre Enjalbal avec Eric Bertrand / Plasticienne : Sophie Roube
Saint Just sur Viaz (Aveyron) / Livraison : 2005 / Surface : 110 m²
Crédit photos : ©architecte - CAUE 12

Petit projet en termes de surface, qu'à une vraie présence dans le site. Comment avez-vous abordé la conception de l'aménagement de ce site ?

17 - Sylvie Assasin : A la fois très librement, et à la fois de manière très contrainte, puisqu'il s'agit d'un site classé, donc avec de fortes exigences administratives, ainsi qu'avec une gestion des risques importante. Très librement, parce que c'est une expérience véritablement intéressante avec le maître d'ouvrage, qui nous a fait confiance et nous a suivi jusqu'au bout. Le patrimoine n'est qu'une petite parcelle d'une centaine de mètres carrés, abritant la fontaine à intermittence ; cependant, l'idée du maître d'ouvrage a été d'étendre cette notion de patrimoine à l'ensemble du site, et de rendre visible ce qui était invisible. L'idée forte est donc de traverser la rivière, afin de découvrir le site dans son ensemble et ainsi de comprendre le phénomène d'intermittence. Pour cela, la méthode a été d'aller sur place, afin que le site parle, se dévoile, et que tout à coup l'implantation du bâtiment se cale. A partir de là, projeter avec le paysage consiste à jouer avec un mur plus opaque le long du Gers, où l'on va avoir un jeu avec le tronc des arbres et leurs ombres projetées ; à ouvrir largement avec un bâtiment très simple, à mono pente, vers la falaise et vers le paysage ; et enfin à oser les contrastes avec le site très vert, par l'emploi, à l'intérieur comme à l'extérieur, de matériaux chaleureux.

Aménagement du site de la fontaine de Fontestorbes

Maitre d'ouvrage : Communauté de communes Pays d'Olmes
Architectes : Architecture et Paysage (Sylvie Assasin et Barthélémy Dumons) / Bet structure : Terrell Maurette Associés / Bet fluides : Beibi / Suivi des Travaux : Michel Pivetta / Béresta (Ariège) / Livraison : 2006 / Surface : 95 m² / Crédit photos : ©Marc Mespilé et architectes

Construire avec le paysage, c'est aussi se laisser surprendre par le site.

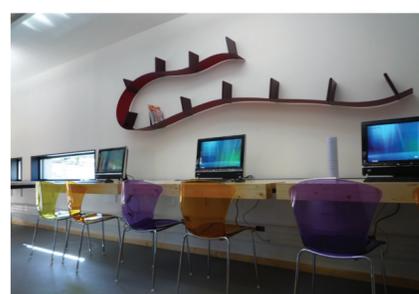
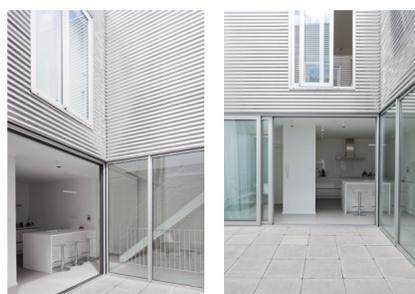
Comment avez-vous abordé ce projet particulièrement modeste par sa taille, mais tellement riche de réflexions, d'intentions, de matières ?

18 - Jean-Manuel Puig et son maître d'ouvrage : En tant que Maître d'ouvrage, lorsque l'on décide de construire dans une vallée aussi préservée, on a une véritable responsabilité et on ne peut en aucun cas faillir et abîmer ce paysage.

Pour cette extension, la volonté était de garder une certaine humilité par rapport au site, un respect vis à vis de la grange existante, qui reste le bâtiment majeur de l'ensemble, mais également la volonté de donner un caractère très fort et « pyrénéen » comme le souhaitait le maître d'ouvrage. Pour cela, nous nous sommes autorisés à travailler avec des véritables matières du site, en les détournant cependant de leur utilisation première : la pierre que l'on a extraite du terrain est devenue le doublage intérieur, le bois qui était le doublage intérieur de la grange est devenu l'habillage des façades de l'extension, et ces jeux de retournement ont permis de donner une véritable chaleur au projet, tout en lui conservant un aspect à la fois abstrait conceptuel, et je l'espère très pyrénéen.

Extension d'une grange dans les Pyrénées

Maitre d'ouvrage : Privé / Architectes : Puig Pujol Architectures Lesponne (Hautes-Pyrénées) / Livraison : 2010 / Surface : 70 m²
Crédit photos : ©Philippe Ruault



Vous avez réalisé de gros projets. Comment aborde-t-on les projets très petits, quelle a été votre démarche ?

19 - Marc Laurens : Quelque soit le projet, qu'il soit petit ou grand, on est animé par une idée forte. Dans un premier temps, on cherche quel intérêt ce projet va pouvoir apporter à l'agence, puis quel plaisir il va pouvoir communiquer. C'est un projet qui se situe dans un ensemble, puisqu'il y avait certes la création d'une loge, mais également celle d'une limite, ainsi que des mises en sécurité ; cela s'inscrivait donc dans quelque chose de plus vaste. La première idée a été de réfléchir à l'idée de clôture, de limite, et à la façon dont une paroi continue, un plan, une enveloppe pouvaient générer un bâtiment. De là notre réflexion a été tournée vers la création d'un véritable mécanisme qui ait un rôle d'organisation, de filtrage et de contrôle d'accès, mais également qui marque l'entrée, piétonne comme automobile. Nous sommes arrivés à trouver cette idée de mécanisme, au-delà même de l'aspect esthétique et gratifiant dans la forme et les matériaux.

Loge du concierge du lycée Jolimon

Maitre d'ouvrage : Région Midi-Pyrénées / COGEMIP
Architectes : Laurens et Loustau architectes
BET général : Ingénierie Studio
Toulouse (Haute-Garonne) / Livraison : 2008 / Surface : 40 m²
Crédit photos : ©architecte



20 - Joseph Almudever : La difficulté résidait plutôt dans la nature même du projet, qui était entre architecture et design urbain. A cette problématique était liée une seconde : le maître d'ouvrage, les Voies Navigables de France, ont commandé la modernisation et l'automatisation de l'écluse. Notre premier réflexe, en tant qu'architectes, a été de vouloir réaliser un bâtiment, avant de se rendre compte qu'il fallait coller au plus près de la fonction. Il s'agissait de créer une cabine, un ouvrage qui devait protéger tout l'appareillage électronique, et devait pouvoir être dupliqué sur d'autres sites. Comme on souhaitait qu'il soit le moins démonstratif possible, mais qu'il est en même temps un certain usage, la réponse est très simple : les armoires rentrent tout juste dedans, la petite avancée de toiture permet de protéger les techniciens lorsqu'ils interviennent, et le fait qu'on l'ait penché un petit peu, c'est pour que les cabines regardent les péniches passer.

Cabine de commande d'écluse

Maitre d'ouvrage : Voies Navigables de France
Architecte : Joseph Almudever
Toulouse (Haute-Garonne) / Livraison : 2008 / Surface : 4,80 m²
Crédit photos : ©architecte

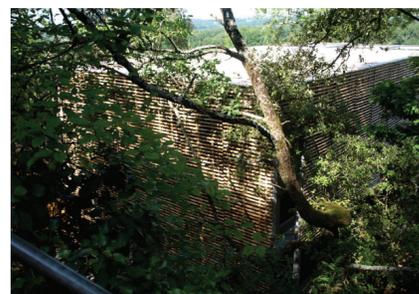


Construire l'accueil des grottes de Cougnac, c'est se montrer pour dévoiler ce qui est caché. Comment aborder cette question ?

21 - Yann Ouvrieux : On n'a justement pas cherché à montrer les grottes, mais plutôt à leur laisser le mystère qui les caractérise. Nos premières réflexions se sont portées sur la manière de servir le site, dont nous étions tombés amoureux dès la première visite, et de le rendre plus « visitable », car il était très escarpé. En réponse à cela, le bâtiment relie les différentes strates du terrain, pour que la visite se fasse de façon très fluide. La qualité du site nous a permis d'éviter un dialogue trop frontal avec la grotte, qui aurait pu nous écraser quelque peu de tout le poids de sa symbolique. Le dialogue avec la grotte s'est donc davantage fait dans la matérialité du projet, pour laquelle on a essayé d'être le plus atemporel possible, en choisissant des matériaux peu emblématiques, peu manufacturés, afin de ne pas trop laisser apparaître la façon de notre siècle. On a donc choisi d'habiller le bâtiment de ganivelle, c'est-à-dire de rondins de châtaigniers, qui représentent un peu le bâton primitif et permettent un volume très épuré. En termes d'implantation, le projet s'élève au dessus du site, en prenant sa source dans la grotte et en s'ouvrant vers la vue, vers l'avenir.

Accueil des grottes de Cougnac

Maitre d'ouvrage : SARL Grottes de Cougnac / Architectes : Yann Ouvrieux avec David Hebert / BET structure et fluides : IES
Payrignac (Lot) / Livraison : 2009 / Surface : 135 m²
Crédit photos : ©architecte



ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

> Hôpital Joseph Ducuing à Toulouse : travaux d'extension et de restructuration (31)

Difficulté : le règlement de la consultation nous a amenés à questionner ce maître d'ouvrage sur deux points :

- le statut de cet établissement qui semble entrer dans le cadre de l'ordonnance n°2005-649
- le « contenu des offres » : les candidats doivent remettre des plans A3 du projet d'implantation des locaux en blocs opératoires, en maternité, en stérilisation ; un tableau de projet des surfaces associées aux dits plans ; un panneau A0 représentant les images d'insertion du projet dans le site existant ; une notice architecturale... qui constituent sans ambiguïté des prestations engendrant un véritable investissement pour chaque candidat. Et si l'on se

réfère aux règles relatives à cette ordonnance de 2005, celles-ci imposent au pouvoir adjudicateur d'attribuer une prime aux candidats ayant remis des prestations.

Réponse : le directeur de l'Hôpital nous informe de l'annulation de la procédure en cours et de la relance d'une nouvelle consultation sous la forme d'un concours d'architecture.

> Communauté de Communes du Bas Armagnac : construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Nogaro (32)

Difficulté : l'AAPC indiquait pour ce concours une indemnisation à 9 100 euros pour la remise d'une esquisse et de 4 perspectives. Selon le guide MOP, l'indemnité paraît tout à fait correcte pour une esquisse + mais la demande de fourniture de 4 perspectives semble excessive.

Réponse : l'opération étant localisée dans le coeur urbain, situé en site protégé, le maître d'ouvrage a opté pour la demande de 4 perspectives (2 extérieurs imposés, 1 intérieur libre et 1 intérieur imposé) au lieu d'une maquette.

Juriet

La commission nationale Juriet, rassemblant les juristes et élus référents des Conseils Régionaux et des élus et juristes du Conseil National, a pour objectifs :

- d'harmoniser et coordonner, sur l'ensemble du territoire, la doctrine juridique et institutionnelle,
- d'uniformiser les pratiques, notamment en mettant à disposition des Conseils Régionaux des outils procéduraux,
- de mettre en commun les connaissances et partager les expériences.

Cette commission a mis en place une Foire Aux Questions (FAQ) ayant vocation à s'enrichir progressivement. Elle est d'ores et déjà disponible sur le site www.architectes.org.

Nous vous invitons à la consulter et au besoin nous suggérer des thèmes à traiter.

Réunion annuelle de l'Ordre

Mercredi 29 juin 2011 à 18 heures à L'Îlot 45

Cette réunion annuelle sera l'occasion pour le Conseil de l'Ordre de dresser le bilan de ces activités et, au-delà de ses missions « régaliennes », de rendre compte des orientations et du travail des différentes commissions mises en place.

Seront également présents pour vous présenter leurs actualités les principaux partenaires avec qui nous œuvrons pour la profession en Midi-Pyrénées : la Maison de l'Architecture, l'ENSA Toulouse et le Pôle de Formation Continue.

La MAF participera aussi à cette rencontre pour rappeler les responsabilités des architectes en matière d'engagement de performance énergétique.

Enfin, nouveauté à partir de cette année, la prestation de serment de nos jeunes confrères et confrères se déroulera, non plus dans le cadre des Rendez-Vous de l'Architecture, mais au cours de cette assemblée générale afin de lui redonner un côté plus solennel.

Cette promotion 2010-2011 sera parrainée par Lionel Carli, Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes.

Retenez dès à présent cette date dans vos agendas.

ACTUALITÉS

Décodage du Code des Devoirs Professionnels

Nous vous rappelons que les **articles 15, 29 et 30** du Code des Devoirs Professionnels des Architectes vous imposent, lorsque vous entretenez des **liens personnels ou professionnels** avec une société tirant profit directement ou indirectement de la construction, **de les déclarer sans délai et par écrit à l'Ordre et le cas échéant à vos clients et employeur.**

Tout manquement à cette obligation est susceptible d'entraîner un **action disciplinaire** et d'aggraver l'action éventuelle que le maître d'ouvrage mènerait contre son architecte. Cela peut même relever, dans certains cas, de votre responsabilité pénale (donc non couverte par les assureurs).

Retrouvez l'intégralité des articles 15, 29 et 30 du CDP sur : www.architectes.org (rubrique « connaître l'Ordre » / textes régissant la profession).

Devenez architecte du patrimoine

Pour intégrer la session 2011-2013 du D.S.A. (Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement) mention « architecture & patrimoine » de l'École de Chaillot, vous devez poser votre candidature **avant le 10 juin 2011.**

Informations et conditions de recrutement sur : www.citechallot.fr

Contact : Konstantina Vogiatzi
tél : 01 58 51 52 66 / fax : 01 58 51 52 90
mail : kvogiatzi@citechallot.fr

Offre anormalement basse

Le Tribunal Administratif de Lille, dans une décision du 25 janvier 2011, s'est attaché à donner une définition de l'offre anormalement basse qui ne fait pas appel aux notions traditionnelles de réalité économique du prix, mais se réfère au principe d'efficacité de la commande publique fixé par l'article 1 du Code des Marchés Publics et à la « viabilité économique » de l'offre :

« **Considérant qu'une offre anormalement basse est de nature à compromettre la bonne exécution du marché conclu sur sa base ; que dès lors, en application de l'objectif d'efficacité de la commande publique fixé par l'article 1er du Code des Marchés Publics et des dispositions précisées de l'article 55 du même code, et quelle que soit la procédure de passation mise en œuvre, il appartient au pouvoir adjudicateur qui se voit remettre une offre paraissant manifestement anormalement basse, d'une part, de solliciter de son auteur la communication de tous les éléments permettant d'en vérifier la viabilité économique, et, d'autre part, d'éliminer ladite offre si les justifications fournies par le candidat ne permettent pas d'établir cette viabilité.** ».

Nouvelles précisions concernant le dispositif de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL)

Le dispositif de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL) qui concerne les 15 000 architectes libéraux inscrits au tableau de l'Ordre, est **entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011.**

Rappelons que l'EIRL permet d'améliorer la protection du patrimoine privé des architectes libéraux, en instaurant un patrimoine affecté à l'activité professionnelle, qui constitue, en cas de difficultés économiques, l'unique garantie des créanciers professionnels.

Les textes publiés le 31 décembre 2010 (décret n°2010-1706 du 29/12/2010 relatif à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée et arrêté du 29/12/2010 relatif à l'entrepreneur individuel) précisent le contenu de la déclaration d'affectation nécessaire à la constitution du patrimoine affecté.

Note d'information sur : www.architectes.org (rubrique « actualités régionales »)

PROCHAINES FORMATIONS

PÔLE DE COMPÉTENCES EN FORMATION CONTINUE DE MIDI-PYRÉNÉES

ENSA de Toulouse
83, rue Aristide Maillol - BP 10629
31106 Toulouse
Tél : 05 62 11 50 63

Inscriptions, informations et programme :

www.polearchifformation.org

Pour de plus amples informations, programmes et inscriptions en ligne aux stages, consulter le site du Pôle : www.polearchifformation.org

Dématérialisation des appels d'offres

1 session de 1 jour

Les évolutions successives du Code des Marchés Publics ne font que confirmer la tendance à la dématérialisation et renforcer les obligations en la matière. On constate que les maîtres d'ouvrage sont de plus en plus nombreux à publier leurs dossiers de consultation mais aussi que le nombre des réponses sous forme électronique croît régulièrement.

Les architectes sont doublement concernés, lorsqu'ils répondent à des appels d'offres de maîtrise d'œuvre et lorsqu'ils assistent un maître d'ouvrage dans le cadre d'une consultation. Cette formation s'adresse donc aux architectes et au personnel administratif des agences chargé de la préparation de réponses aux appels d'offres et de la constitution de DCE.

Elle traite des bases juridiques et techniques et notamment des points suivants : le Code des Marchés Publics et les décrets d'application ; les solutions pour signer électroniquement un document ; le cas des groupements ; les bonnes pratiques pour la constitution d'un DCE électronique.

La majeure partie de la formation est dédiée à des exercices pratiques avec les principales plateformes de dématérialisation du marché. Avec l'une d'elles, des jeux de rôles permettent aux stagiaires d'expérimenter toutes les étapes du processus de dématérialisation, de la préparation d'un DCE à l'ouverture des plis reçus sous forme électronique.

Bernard Ferrière, Docteur de troisième cycle. Maître assistant en informatique à l'ENSA Toulouse

ENSA de Toulouse – CIFCA / Session 1 : 1^{er} Juillet 2011 / 200 euros le module net de taxes.

L'architecte juré de concours : prise de parole et cadre législatif

1 module de 2 jours

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et le Centre Interprofessionnel de la formation des architectes (CIFCA) de l'ENSA de Toulouse proposent une formation « jurés de concours » qui allie cadre juridique et prise de parole.

Cette formation intervient dans un contexte global d'apprentissage à la prise de parole en public pour des architectes qui sont amenés à participer à des jurys de concours et savoir expliquer les projets présélectionnés et conseiller les maîtres d'ouvrages dans leur choix.

L'ambition de cette formation est d'apporter un niveau d'expertise qui permette de :

- Savoir appréhender le cadre juridique du jury de concours,
- Apprendre à argumenter face à des non spécialistes de façon neutre et impartiale,
- Expliquer le parti architectural des projets,
- Développer une méthodologie efficace de prise de parole devant un public,
- Être en mesure de guider le jury dans son choix (dans les deux phases : sélection des candidats et choix du lauréat).

Cette formation s'adresse aux architectes inscrits au Tableau de l'Ordre depuis plus de 5 ans et ayant une expérience en matière de marchés publics.

Les intervenants sont des professionnels architectes qui ont une pratique confirmée des jurys de concours dans notre région Midi-Pyrénées, un expert en communication et une juriste spécialiste des marchés publics.

À l'issue de la formation, chaque stagiaire aura les bases :

- du cadre législatif réglemant les jurys de concours,
- d'une bonne communication orale afin de prendre confiance dans sa prise de parole devant un public et ainsi argumenter un projet.

Nadia Sbitti, Architecte, enseignante ENSA de Toulouse, Directrice du Pôle de Compétence en Formation Continue de Midi-Pyrénées

ENSA de Toulouse – CIFCA / Prochaines sessions : 16 & 23 septembre 2011, 14 & 21 octobre 2011, 9 & 16 décembre 2011 / 210 euros le module net de taxes / Nombre limité à douze stagiaires maximum par module

Les équipements sportifs : de la programmation à la réalisation / Cours de formation et cycle de conférences 2011

Un cursus de formation démarré en mars 2011

L'ENSA de Toulouse et le CNFPT proposent un cursus de formation continue consacré à la programmation et à la conception des équipements sportifs. L'ambition de cette formation est d'apporter un niveau d'expertise qui permette :

- aux cadres et techniciens des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des fédérations sportives et aux programmeurs, d'éclairer les choix des élus en matière d'aménagement sportif des territoires et de programmation d'équipements sportifs, ainsi que de guider le travail de conception des maîtres d'œuvre ;
- aux architectes et aux ingénieurs de concevoir des équipements sûrs, fonctionnels et respectueux de l'environnement qui enrichissent le cadre de vie et constituent des lieux favorisant l'épanouissement individuel et la cohésion sociale.

Une finalité opérationnelle

Cette formation est organisée en 5 modules de 4 jours — qui peuvent être suivis indépendamment — comprenant chacun une conférence, le jeudi soir. Deux modules ont été réalisés à Toulouse et à Montpellier et les modules suivants visent à :

- comprendre le rôle des acteurs et les fonctions des équipements sportifs, savoir planifier et programmer (27 - 30 septembre 2011)
- comprendre les enjeux urbains, architecturaux et fonctionnels, savoir s'adapter au contexte européen (22 - 25 novembre 2011)
- diagnostiquer, moderniser, concevoir, réaliser (24 - 27 janvier 2012)

Un rayonnement national, une ouverture internationale

Outre le premier et le dernier modules organisés à Toulouse, les autres sont délocalisés à Montpellier, Paris et Barcelone afin que les interventions puissent être illustrées par des visites d'équipements de nature et de rayonnement variés et complétées par des rencontres avec les différents acteurs institutionnels et économiques des secteurs du sport et des espaces sportifs.

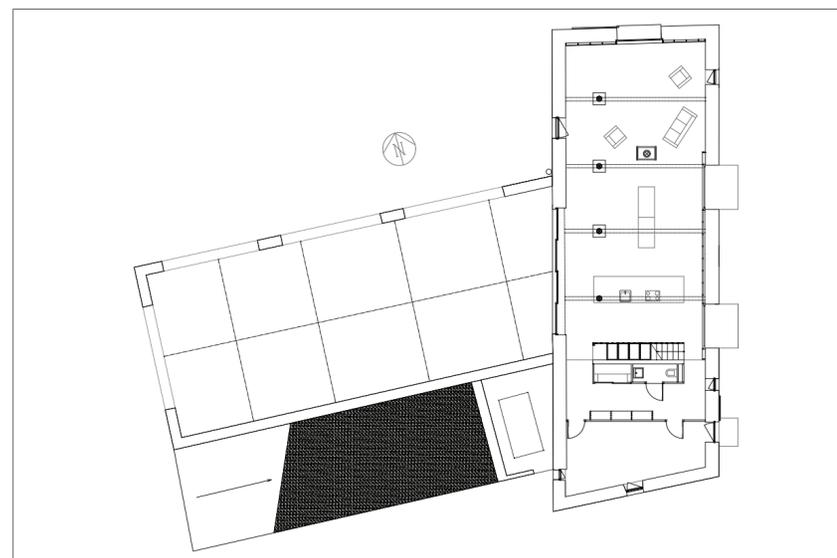
Les intervenants sont des professionnels du Grand Sud-Ouest, mais aussi des experts nationaux et internationaux. Ainsi, le président du programme Sport et loisirs de l'Union Internationale des Architectes, l'écossais Ian McKenzie, a honoré de sa présence la conférence inaugurale de mars 2010 en présentant une communication très remarquable.

Une confrontation des différents acteurs

Ces modules de formation et ces conférences offrent l'occasion unique d'échanger avec tous les différents acteurs du développement des équipements sportifs ainsi réunis : maîtres d'ouvrage (élus et responsables territoriaux), usagers (dirigeants sportifs, enseignants d'éducation physique et sportive), programmeurs, architectes et ingénieurs.

François Vigneau, diplômé en architecture et docteur en géographie et aménagement du territoire, auteur d'ouvrages sur les équipements et espaces sportifs.

RESTRUCTURATION D'UNE GRANGE EN MAISON SECONDAIRE À CENTRES (12)



Maître d'ouvrage : **Privé**
Architecte : **Pierre Enjalbal**
Bureau d'études : **Luc Jean-Louis**
Date de réception : **juillet 2010**
Montant des travaux : **370 000 euros HT**
Crédit Photo : **Benoit Blein**

Cette ancienne grange est située dans un hameau sur les plateaux du ségala. Elle dispose des caractéristiques typiques des granges du secteur : une surface au sol importante (250 m²) et un volume permettant l'aménagement de presque 2 niveaux.

Ces volumes adaptés aux fonctions de l'élevage et du stockage ne le sont pas forcément aux espaces d'habitation. Cependant il existe un charme et un romantisme indéniables dans le fait d'habiter une grange. La responsabilité de l'architecte, a été de garder le caractère de la bâtisse et de ses apprentis tout en

proposant un aménagement intérieur contemporain. L'aménagement de la grange s'est construit en s'appuyant sur plusieurs points :

- Cadrage agricole.
- Les ouvertures existantes offraient un cadrage intéressant sur le paysage, cadrage souligné par les menuiseries extérieures à galandage qui lorsqu'elles sont ouvertes disparaissent dans le mur et laissent le paysage entrer dans la maison.
- Une ouverture a été créée à l'étage reprenant la forme de la toiture du hangar accolé à la façade Ouest permettant d'avoir un cadrage sous le hangar et bénéficier ainsi de la lumière apportée par les parties translucides de la couverture du hangar.
- Utilisation de matériaux traditionnels et savoir-faire locaux pour favoriser les circuits courts d'approvisionnement tout en ayant une volonté affirmée de traitement contemporain. Les murs en pierre ont été enduits avec du chaux+chanvre,

les menuiseries, les planchers du R+1 et les habillages des baies sont en chêne, le sol du RDC est une dalle béton lissée.

Le bois qui a été utilisé est issu d'une production locale.

- Garder les caractéristiques du lieu

La structure du bâtiment n'a pas été transformée. Les volets coulissants qui ont été rajoutés reprennent un style simple. Les ferrures ont été choisies pour reprendre les caractéristiques agricoles. Les portes de la bergerie existantes ont été refaites à l'identique et utilisées comme des volets pour fermer le RDC côté cour.

L'agencement s'organise sur les deux niveaux : au RDC la pièce de vie et un espace cellier, à l'étage se répartissent les trois chambres et leur salle de bain ainsi qu'une salle de jeu, espace non chauffé, fermé par une paroi translucide en polycarbonate.

MADRID 100% ARQUITECTURA II

Du 18 juin au 30 septembre / Vernissage le jeudi 23 juin à 18h30

Exposition réalisée par le COAM (Madrid) et la Banque Santander et présentée par le CAUE 31 et l'Instituto Cervantes de Toulouse au Centre Méridional de l'Architecture et de la Ville.



Organisée par le Colegio Oficial de Arquitectos de Madrid (COAM) avec le soutien de la banque de Santander, la première édition de Madrid 100% *arquitectura* a été présentée en 2009, puis a connu un grand succès itinérant dans 12 pays. C'est la seconde édition Madrid 100% *arquitectura* II que le CAUE31 en partenariat avec l'Instituto Cervantes de Toulouse présente à partir du 18 juin au CMAV (inauguration le 23 juin à 18h30), de façon quasi simultanée avec son inauguration à Madrid.

Le principe de cette manifestation est évidemment de présenter un panorama des œuvres récentes d'architectes madrilènes, réalisations situées pour l'essentiel en Espagne, mais pas exclusivement. Le choix de 100 réalisations (ou projets en cours) obéit aux règles courantes de cet exercice collégial, appel auprès des architectes (250 projets ont été proposés), jury de sélection qui fixe son choix à la fois sur des exigences de qualité et la volonté de couvrir tout le champ des programmes d'ouvrages...

L'exposition est donc organisée en douze sections programmatiques : - administration et vie civique - culture - équipements sportifs - enseignement - ouvrages d'art et grands équipements - équipements institutionnels et événementiels - bâtiments industriels et commerciaux - équipements hospitaliers et sanitaires - activités tertiaires - urbanisme - habitat collectif - maisons individuelles.

La répartition des réalisations est équilibrée entre les diverses sections et le jury a visiblement laissé place dans chaque section à la diversité des contextes de commande et de budgets. Une place réelle, à de petits projets, d'une liberté stimulante, même si la règle du jeu d'une exposition de cette nature est de faire la place aux œuvres manifestes.

Cette volonté est particulièrement évidente dans la section des maisons individuelles qui réunit dix réalisations dont cinq ou six grandes villas d'une grande virtuosité conceptuelle, beaux bétons, plasticité des volumes, objet d'architectures exceptionnels... contextes exceptionnels de la commande. Mais, il a aussi dans cette section des réalisations aux budgets plus abordables, une *Infinisky manifesta house*, réalisée au Chili avec palettes en parement et bimbo domptant un mouton en premier plan, une série de maisons individuelles groupées à vocation sociale dans la région d'Almería.

La section urbanisme, la moins fournie en projet (5 dont trois en cours) est, pour trois d'entre eux consacrée à des jardins, deux à des plans d'ensembles urbains. Le projet du petit parc de Pradalonga à Madrid, un intense modelage minéral et tectonique s'écarte très fortement des traitements paysagers que nous connaissons.

Dans la section des équipements institutionnels et événementiels, la réalisation de l'ambassade d'Algérie à Madrid atteint le caractère quasi paradigmatique et intemporel du chant musical d'une modernité bien tempérée. Le commissariat provincial de police d'Albacete, avec un jeu de superpositions de deux volumes simples à fois fortement décalés et très contrastés par les vêtements se rattache clairement à une attitude désormais générique, mais avec une nervosité de traits, une acuité, un pétilllement de couleurs, qui aurait pu inciter un vieux privé barcelonais à partir s'engager dans la police, là bas, loin des Ramblas, exilé dans la solitude de la Mancha.

Y-a-t-il une école madrilène de l'architecture ? un esprit commun à ces cent réalisations ? Je ne saurais répondre à cette question. Mais surtout, je pense qu'aujourd'hui, la médiatisation de l'architecture, mondiale, son actualisation permanente via la blogosphère des architectes rend désormais caduque tout débat de cette nature. Il y a évidemment en partage commun à tous ces architectes madrilènes une connaissance intime de l'Espagne, de ses paysages, du substrat culturel de ses provinces, et donc sans aucun doute une capacité intrinsèque de contextualisation de leurs réalisations, à la fois dans leur projection sur le site, mais aussi dans la dimension sociale et économique de l'ouvrage.

Il ne faut donc pas céder aux clichés pittoresques, ce n'est pas une architecture, rigoureuse, austère comme les plateaux de la Castille, sèche et brutaliste dans le dénuement des sierras, orgueilleuse et baroque dans les symboles architecturaux de l'opulence urbaine.

La présentation en sections programmatiques est précisément démonstrative. Elle balaye toute attente abusive d'espagnolades. La section des bâtiments tertiaires met clairement en évidence les proximités des architectes contemporains, au-delà de toute frontière, dans des contextes de commandes très contraintes, très normatives. La même observation s'applique à la section des bâtiments industriels et commerciaux. Mais parmi ceux-ci, la mitose cellulaire, proliférante et aérienne du marché temporaire Barcelo, à Madrid, avec sa échappe à cette logique. N'oublions pas simplement, que nous regardons une sélection de réalisations, et donc une évidente démonstration de savoir-faire et de grande qualité architecturale. La section d'habitat collectif est particulièrement intéressante si l'on veut à tout prix déceler une nuance madrilène dans ce type de programme qui impose à la fois des contraintes normatives sensiblement communes à tous les pays d'Europe, mais qui est aussi soumise à des idiosyncrasies plus ou moins fortes.

L'immeuble collectif des architectes porte-il les stigmates d'un écho de la Movida fermentée dans les tripes de la société madrilène des décennies passées. Oui et non... des couleurs, des volumes suggestifs, saillants, des peaux froides et fantasques, du jeu et du plaisir de jouer exporté jusqu'à Budapest, mais ce qui frappe le plus dans ce bref éventail d'habitat collectif c'est un retour au langage formel et canonisé de l'architecture moderne des années soixante, tendance aujourd'hui largement partagée dans toute l'Europe, Toulouse y compris. Peut t'on être sûr que ce futur sous forme de retour, intellectuellement séduisant pour quelques architectes, n'instaure pas un nouvel quiproquo entre l'architecture et ses habitants ? La section culture présente des programmes assez variés, réhabilitations de musées, constructions neuves dont le Centre d'Art contemporain de Castille et Leon, inattendu parti architectural alliant rigueur constructive, gauchissement, plan agrégatif, stratification de façades légères et colorées. On y trouve aussi deux témoignages de mise en valeur de vestiges archéologique, *perfectamente ajustadas, claro como todas veces!* (clavier français désolé).

Chacun en regardant l'expo trouvera ses pépites. Sur le caprice baroque des tours d'Hercules et la simplicité brutaliste de la salle polyvalente du collège Camillo José Cela peut-on apposer un visa unique celui de Madrid 100% *arquitectura* ? oui, c'était bien l'intention du jury. Mais quel écart architectural de l'une à l'autre de ces réalisations ! oui mais quels contextes de commande plus opposés ? ce n'est évidemment l'uniformité d'une école, d'un style madrilène que l'exposition prétend montrer, c'est tout au contraire la démonstration de l'inventivité, de la réactivité, des architectes Sur cent réalisations celui qui repartirait 100% déçu serait selon moi un sacré *cabron* (là encore, manque l'accent tonique).

Jean-Loup Marfaing

Contact et infos pratiques : Isabel Sánchez Jimena, Déléguée générale
Tél. 05 61 23 30 49 / cmav@cmaville.com / cmaville.org
Centre Méridional d'Architecture et de la Ville / 5, rue Saint-Pantaléon / 31000 Toulouse
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 13h à 19h

Restauration de la muraille de Logroño / jesús ulargui agurruza. eduardo pesquera gonzález / Crédit photo : pedro pegenaute / eduardo sánchez mercado temporal de barceló / nieto sobejano arquitectos _enrique sobajano. fuensanta nieto / Crédit photo : roland halbe / fernando alda 102 habitations publiques / dosmasunoarquitectos _ignacio borrego, néstor montenegro. lina toro / Crédit photo : miguel de guzmán. alberto nevado